



In support of and in partnership with the
United Nations Harmony with Nature
Programme



Assemblée de la Terre – France, Université de Toulon, le 2 juillet 2025

Lancement officiel de l'Assemblée de la Terre France : un modèle de référence

Maria Mercedes SANCHEZ,

Fondatrice du programme *Harmony with Nature* de l'Organisation des Nations Unies

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions publiques et privées,
Mesdames, Messieurs les Professeurs, Chercheurs et Membres du Corps Enseignant,
Mesdames et Messieurs les Représentants des délégations éducatrices officielles,
Mesdames et Messieurs les membres de la communauté Universitaire,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

C'est avec une profonde gratitude et un immense espoir que je suis ici parmi vous aujourd'hui. Ce rassemblement, loin d'être une simple réunion, marque l'inauguration officielle d'une initiative cruciale et inédite en France par sa configuration et sa vocation : l'Assemblée de la Terre.

L'Assemblée de la Terre - France prend vie ce 2 juillet 2025. Elle s'inscrit dans le prolongement des résolutions et des rapports du Secrétaire général de l'ONU sur l'Harmonie avec la Nature, des lignes directrices qui éclairent notre chemin vers une relation renouvelée avec notre planète. Cet événement constitue un moment fondamental dans notre quête d'un avenir pérenne. Il marque aussi le début d'un cycle ambitieux de dialogues et de rencontres. Ces différentes séquences s'étendront dans le temps, nous menant jusqu'au Sommet de la Terre de 2030, une étape essentielle pour l'harmonie avec la Nature.

Je tiens à remercier chaleureusement l'Université de Toulon pour son accueil et pour l'organisation de cette manifestation scientifique marquante. Je souhaite également saluer le travail remarquable des coordinateurs et organisateurs de cette Assemblée de la Terre qui ont répondu à ma sollicitation. Je remercie Caroline Regad et Cédric Riot, dont les travaux précurseurs ont été une source d'inspiration, et dont les efforts constants ont permis de concrétiser ce projet. Ils ont ensuite été rejoints par Victor David et David Guignebert - que je remercie également - dont les apports respectifs, qu'il s'agisse de travaux inspirants ou

d'actions plus concrètes ont été essentiels pour avancer dans notre domaine. Cette association de compétences, fruit d'une vision partagée, a permis de finaliser cette initiative ambitieuse. Je suis profondément fier de ce que chacun d'entre eux a accompli jusqu'à aujourd'hui.

L'Assemblée de la Terre est conçue comme un creuset d'idées, un espace où se conjuguent les énergies pour façonner l'avenir post-2030, en cherchant à repenser nos objectifs de développement durable avec une vision qui intègre les intérêts humains et non-humains.

Le monde se trouve à un carrefour décisif, confronté aux "dérives de l'Anthropocène" et à des "défis interconnectés" d'une ampleur sans précédent. Face à cette réalité, et prenant en compte le multiculturalisme qui caractérise notre monde, pour reprendre les termes du Pacte pour l'avenir, "des mesures audacieuses, ambitieuses, rapides, justes et transformatrices" s'imposent.

Le Programme Harmony with Nature des Nations Unies : Quinze années de Vision et d'Action

L'initiative qui est lancée aujourd'hui s'inscrit dans le prolongement d'un travail de longue haleine mené par le programme *Harmony with Nature*. Ce programme a vu le jour en 2009, lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 22 avril Journée Internationale de la Terre et a adopté sa première résolution sur l'Harmonie avec la Nature. La mission fondamentale de ce programme a toujours été de "promouvoir l'Harmonie avec la Nature afin de parvenir à un juste équilibre entre les besoins économiques, sociaux et environnementaux des générations présentes et futures", en reconnaissant la Terre et ses écosystèmes comme "notre foyer commun".

Depuis sa création, le programme *Harmony with Nature* a constamment plaidé pour l'établissement d'un nouveau paradigme basé " sur une relation non-anthropocentrée avec la Nature". Il a été un acteur et un précurseur visionnaire, dont les principes fondamentaux sont désormais au cœur des préoccupations mondiales. Les résolutions successives de l'Assemblée générale des Nations Unies, adoptées depuis 2009, ont cherché à définir cette nouvelle relation, affirmant que le fondement des actions justes ou injustes concernant l'environnement ne doit pas être "uniquement basé sur des préoccupations humaines". Ce changement de perspective a été réaffirmé dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012, "L'avenir que nous voulons", qui met en avant une réalité : "certains pays reconnaissent les droits de la Nature dans le contexte de la promotion du développement durable".

Le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal adopté en décembre 2022 par la Conférence des parties à la convention sur la diversité biologique (COP 15) fait également référence aux pays qui reconnaissent, "les droits de la Nature et les droits de la Terre (...)".

Le programme *Harmony with Nature* a accompagné ces changements de paradigmes en plaidant spécifiquement pour la reconnaissance d'un statut juridique à la Nature. Cette démarche est essentielle pour corriger les "dérives de l'Anthropocène", qui ont historiquement traité la Nature comme une simple "marchandise". En promouvant la reconnaissance des droits de la Nature, le programme a contribué à légitimer une approche plus équilibrée et respectueuse, où la Nature est plus qu'une simple ressource dans laquelle on puise dans un intérêt égoïste. Le fait que des concepts défendus par le programme il y a plus de quinze ans soient désormais intégrés dans les préoccupations mondiales démontre la pertinence et la prescience de cette vision, posant ainsi une base solide pour l'orientation de l'Assemblée de la Terre.

L'Assemblée de la Terre – France, un modèle pour les autres pays

L'Assemblée de la Terre - France est un événement ambitieux, une première en son genre, qui vise à contribuer de manière significative aux efforts mondiaux pour un avenir plus durable. Sa conception, alliant rigueur académique et engagement citoyen, est une démarche pionnière. Elle se veut un modèle concret et une référence incontournable, offrant une méthodologie, une structure et une architecture qui pourront être répliquées et modulées selon les besoins dans d'autres pays. Dans cette optique, je veillerai personnellement à transmettre aux experts situés à l'étranger tous les documents et modèles utiles que l'Assemblée de la Terre - France a d'ores et déjà forgés et complétera au fur et à mesure, afin que les futurs acteurs mondiaux puissent s'appuyer sur cette base solide et homogène, évitant ainsi de tout recommencer à zéro dans leurs propres processus.

L'objectif central de l'Assemblée de la Terre-France, telle qu'elle vient d'être instituée, est d'élaborer des propositions concrètes pour réviser les Objectifs de Développement Durable (ODD), afin qu'ils soient formulés de manière plus respectueuse du vivant.

En effet, le bilan des Objectifs de Développement Durable (ODD), prévu à l'horizon 2030 approche, est déjà perçu comme contrasté. La difficulté ne se limite pas à une simple question de mise en œuvre de ces objectifs initiaux, elle invite à une réflexion plus approfondie sur leurs fondements conceptuels. Ces ODD, bien que porteurs d'une vision globale, se heurtent à une complexité opérationnelle et à une dispersion qui compromet leur efficacité. C'est ce que vous expliquera dans un instant Victor David. Cela suggère que l'approche traditionnelle, souvent centrée sur les intérêts humains, a ses limites face à des défis intrinsèquement liés à l'ensemble de la communauté du vivant. Il apparaît donc urgent, comme le soulignera Caroline Regad, de "repenser, pour les refondre, les ODD" en adoptant une vision non-anthropocentrée des enjeux. L'Assemblée de la Terre - France se positionne précisément comme une réponse à cette exigence, cherchant à corriger cette faille fondamentale et à forger un nouveau cadre conceptuel permettant une évolution de fond. C'est ce que vous détaillera Cédric Riot en abordant l'architecture et le fond scientifique de ce nouveau référentiel à partager. L'Assemblée de la Terre – France vise 2030 mais se prolongera sûrement par la suite, comme le soulignera David Guignebert.

L'Assemblée de la Terre - France se positionne ainsi comme un guide pour ses homologues à l'étranger. Le modèle français a en effet vocation à s'exporter et les Assemblées tenues dans les États intéressés auront également pour mission de formuler leurs propres propositions pour la réécriture des ODD, l'ensemble de ces contributions convergeant vers le Sommet de la Terre de 2030.

Il est impératif de renforcer la coopération internationale pour faire face aux enjeux interconnectés. L'invitation est lancée à tous les acteurs, dans leurs pays respectifs à s'impliquer avec application et détermination, car c'est unis que nous pourrons bâtir un avenir où humains et non-humains pourront coexister en harmonie avec la Nature.

* *
*

Les défis sont immenses, mais l'heure est également à l'espoir et riche d'occasions à saisir. La capacité collective de l'humanité à innover est notre plus grande ressource. L'Assemblée de la Terre - France est une manifestation de cet esprit, un engagement à façonner un avenir où la coexistence harmonieuse entre l'humanité et la Nature n'est pas une utopie, mais une réalité à portée de main.

Je remercie chacun d'entre vous, Mesdames et Messieurs, pour votre présence et votre implication dans l'Assemblée de la Terre – France. Je me tourne maintenant vers le quatuor académique qui constitue l'organe scientifique de cette Assemblée, et je les invite à se tenir prêts pour la suite.

Que cette Assemblée soit le catalyseur d'une transformation profonde, un modèle d'inspiration pour d'autres nations, et un témoignage de notre détermination commune à léguer aux générations futures une planète saine et un avenir prospère.

Avec cette conviction, je déclare officiellement lancée l'Assemblée de la Terre – France.